

# Taux d'intérêt réglementaires

Septembre 2006

Les taux d'intérêt réglementaires sont rajustés chaque trimestre civil.

## Table des matières

Taux d'intérêt réglementaires actuellement en vigueur.....	1
La taxe d'accise et les droits d'accise.....	2
Loi sur l'accise .....	2
La taxe sur les produits et services /taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) et le droit pour la sécurité des passagers de transport aérien (DSPTA).....	3
Périodes avant le 1 <sup>er</sup> juillet 2003 .....	5
Taxes d'accise .....	5
Loi sur l'accise .....	6

## Taux d'intérêt réglementaires actuellement en vigueur

Des modifications ont été mises en œuvre en vertu de la *Loi d'exécution du budget de 2003* afin d'harmoniser, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2003, les dispositions sur les intérêts et les pénalités prévues dans la *Loi de 2001 sur l'accise*, les parties de la *Loi sur la taxe d'accise* non visées par la TPS/TVH et la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La présente publication renferme les taux d'intérêt actuellement en vigueur, ainsi que les taux d'intérêt qui s'appliquent aux périodes avant le 1<sup>er</sup> juillet 2003.

*Remarque : Dans ce document, toutes les expressions désignant des personnes visent à la fois les femmes et les hommes.*



**Pour vous servir encore mieux !**  
**More Ways to Serve You!**



Agence du revenu  
du Canada

Canada Revenue  
Agency

The English version of this document is entitled *Prescribed Rates of Interest*.

**Canada**

### La taxe d'accise et les droits d'accise

#### *Pour la période commençant le 1<sup>er</sup> juillet 2003*

Le tableau suivant renferme les taux réglementaires pour les périodes indiquées, tels qu'ils s'appliquent à la taxe d'accise et aux droits d'accise (à l'exception de la bière) en vertu de la *Loi de 2001 sur l'accise*.

<b>Période</b>	<b>Intérêt sur arriérés et sur acomptes provisionnels (par année)</b>	<b>Intérêt sur remboursement (par année)</b>
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2006	9,0 %	7,0 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2006	8,0 %	6,0 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2006	8,0 %	6,0 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2006	7,0 %	5,0 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2005	7,0 %	5,0 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2005	7,0 %	5,0 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2005	7,0 %	5,0 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2005	7,0 %	5,0 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2004	7,0 %	5,0 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2004	6,0 %	4,0 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2004	7,0 %	5,0 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2004	7,0 %	5,0 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2003	7,0 %	5,0 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2003	8,0 %	6,0 %

- ❖ Pour obtenir les taux réglementaires relatifs à la taxe d'accise et aux droits d'accise pour les périodes **avant** le 1<sup>er</sup> juillet 2003, consultez la section « Périodes avant le 1<sup>er</sup> juillet 2003 » plus loin.

### Loi sur l'accise

#### *Pour la période commençant le 1<sup>er</sup> juillet 2003*

Le tableau suivant renferme les taux d'intérêt réglementaires pour les périodes indiquées, tels qu'ils s'appliquent aux brasseurs munis d'une licence des droits d'accise.

En plus des intérêts, une pénalité de 6 % par année s'applique à tous les versements en retard. Les pénalités et intérêts sont composés quotidiennement sur le total de la taxe, des pénalités et des intérêts impayés.

<b>Période</b>	<b>Intérêt (par année)</b>
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2006	7,0 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2006	6,0 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2006	6,0 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2006	5,0 %

Période	Intérêt (par année)
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2005	5,0 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2005	5,0 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2005	5,0 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2005	5,0 %

1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2004	5,0 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2004	4,0 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2004	5,0 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2004	5,0 %

1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2003	5,0 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2003	6,0 %

- ❖ Pour obtenir les taux réglementaires relatifs à la taxe d'accise et aux droits d'accise en vertu de la *Loi sur l'accise* pour les périodes **avant** le 1<sup>er</sup> juillet 2003, consultez la section « Périodes avant le 1<sup>er</sup> juillet 2003 » plus loin.

### La taxe sur les produits et services /taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) et le droit pour la sécurité des passagers de transport aérien (DSPTA)

Les taux d'intérêt réglementaires annualisés pour la TPS/TVH et le DSPTA figurent dans le tableau ci-dessous.

Pour calculer les intérêts, divisez le taux annualisé par 365 (366 pendant une année bissextile) et appliquez le quotient quotidiennement.

En plus des intérêts, une pénalité de 6 % par année s'applique à tous les versements en retard. Les pénalités et intérêts sont composés quotidiennement sur le total de la taxe—ou le total du droit pour la sécurité—, des pénalités et des intérêts impayés.

Période	Intérêt (par année)
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2006	3,5707 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2006	3,5707 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2006	3,6099 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2006	2,4333 %

1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2005	2,3804 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2005	2,3804 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2005	2,4066 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2005	2,4333 %

1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2004	2,3870 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2004	2,3870 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2004	2,4132 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2004	2,4132 %

## Taux d'intérêt réglementaires

---

<b>Période</b>	<b>Intérêt (par année)</b>
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2003	2,3804 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2003	3,5707 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2003	2,4066 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2003	2,4333 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2002	2,3804 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2002	2,3804 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2002	2,4066 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2002	2,4333 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2001	4,7609 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2001	4,7609 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2001	4,8132 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2001	6,0833 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2000	5,9674 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2000	5,9674 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2000	4,8264 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2000	4,8264 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1999	4,7609 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 1999	4,7609 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 1999	4,8132 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 1999	4,8667 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1998	4,7609 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 1998	4,7609 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 1998	3,6098 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 1998	3,6499 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1997	3,5707 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 1997	3,5707 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 1997	2,4066 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 1997	3,6499 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1996	4,7739 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 1996	4,7739 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 1996	6,0330 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 1996	7,2396 %

## Périodes avant le 1<sup>er</sup> juillet 2003

### Taxes d'accise

Le tableau suivant renferme les taux d'intérêt réglementaires pour les périodes indiquées qui s'appliquent aux taxes d'accise avant le 1<sup>er</sup> juillet 2003.

En plus de l'intérêt à payer, une pénalité de 0,5 % par mois s'applique aux versements des taxes d'accise en retard. Les pénalités et intérêts sont composés mensuellement pour chaque mois ou partie de mois au cours duquel le versement reste impayé.

Période	Intérêt (mensuel)
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2003	0,2 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2003	0,2 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2002	0,2 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2002	0,2 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2002	0,2 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2002	0,2 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2001	0,4 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2001	0,4 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2001	0,4 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2001	0,5 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2000	0,5 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2000	0,5 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2000	0,4 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2000	0,4 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1999	0,4 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 1999	0,4 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 1999	0,4 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 1999	0,4 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1998	0,4 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 1998	0,4 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 1998	0,3 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 1998	0,3 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1997	0,3 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 1997	0,3 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 1997	0,2 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 1997	0,3 %

<b>Période</b>	<b>Intérêt (mensuel)</b>
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1996	0,4 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 1996	0,4 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 1996	0,5 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 1996	0,6 %

### Loi sur l'accise

Le tableau suivant renferme les taux d'intérêt réglementaires prévus en vertu de la *Loi sur l'accise* pour les périodes indiquées, avant le 1<sup>er</sup> juillet 2003. En plus des intérêts, une pénalité de 0,5 % par mois s'applique aux versements de droits d'accise, prévus en vertu de la *Loi sur l'accise*, qui sont effectués en retard.

Dans le cas des droits d'accise, les pénalités sont composés mensuellement et les intérêts sont composés quotidiennement.

<b>Période</b>	<b>Intérêt (par année)</b>
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2003	5,0 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2003	5,0 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2002	5,0 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2002	5,0 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2002	4,0 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2002	5,0 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2001	7,0 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2001	7,0 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2001	8,0 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2001	8,0 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2000	8,0 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2000	8,0 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2000	8,0 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2000	7,0 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1999	7,0 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 1999	7,0 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 1999	7,0 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 1999	7,0 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1998	7,0 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 1998	7,0 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 1998	7,0 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 1998	6,0 %

<b>Période</b>	<b>Intérêt (par année)</b>
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1997	6,0 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 1997	6,0 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 1997	5,0 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 1997	6,0 %
1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1996	7,0 %
1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 1996	8,0 %
1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 1996	8,0 %
1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 1996	9,0 %